

## La Combe à l'Ours

⇒ 6

☑ Cet espace est inclus dans celui des **Prés de la Montagne**. Il est composé de trois secteurs, d'ouest en est : **Le Bas de la Combe à l'Ours** (⇒ 7), **Le Milieu de la Combe à l'Ours** (⇒ 8) et **Le Haut de la Combe à l'Ours** (⇒ 9) qui sont attestés depuis 1854<sup>1</sup>.

Cependant ce lieu-dit est déjà mentionné en 1775 sur un plan de la Courtine de Bellelay<sup>2</sup>.

De nos jours, le fond de la combe est toujours une terre humide. Son versant nord, terrain pentu et sec, comprend la partie sud de la forêt des Genevez, dite *des Cras* ; au nord de ce versant, la crête le long de laquelle serpente un sentier pédestre marque la limite communale entre Tramelan et Les Genevez. Son versant sud, moins pentu et ouvert, est constitué de prés et pâturages. Cette combe est limitée à l'est par les prés de **Rière Jorat** et à l'ouest par le **Pâturage des Joux**.

📖 **La Prairie de Tramelan appelée la Combe a l'ours<sup>3</sup> ; Lacombalours<sup>4</sup>.**

★ Latin URSUS, « ours ».

🗣 [a la konb a l ó] ; [é konb a l ó]<sup>5</sup> .

📖 Si le sens de ce toponyme se rapporte incontestablement au plantigrade, son origine n'a pas été retrouvée : aucun document parmi ceux consultés ne fait allusion à une légende ou à une particularité de terrain qui aurait pu rappeler l'animal en question. Alors, compte tenu des périodes où l'ours a vécu dans le Jura suisse et de l'attestation du toponyme en 1775, l'hypothèse la plus crédible pour en déterminer origine et sens est qu'un ours a vécu ou été vu dans cette région à l'époque.

« L'Ajoie obtient le droit de chasse pour ours et loups en 1491 »<sup>6</sup>.

« Un ours tué à Glovelier le 30 octobre 1799 »<sup>7</sup>. « À Court, en juillet 1881, un ours ou un loup ravage un troupeau »<sup>8</sup>.

REMARQUE : Les trois secteurs de cette combe ne sont plus reportés sur le PN4 2023<sup>9</sup>.



6. La Combe à l'Ours

<sup>1</sup> MURET, 6130-081. 1854, BODENEHR-HELIG, Tsous, section D, feuillets 18, 19, 20 et 21

<sup>2</sup> 1775, GODINAT, Court. mer.

<sup>3</sup> 1775, GODINAT, Court. mer.

<sup>4</sup> FP 1950

<sup>5</sup> MURET, 6130-081

<sup>6</sup> Chronique jurassienne, CAT/56

<sup>7</sup> Chronique jurassienne, GUELA 647

<sup>8</sup> Chronique jurassienne, DEMO 20.7.1881

<sup>9</sup> 2023, PN4 Tlan